

MARS 2023

Péronne

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE PÉRONNE

le mag

À RETROUVER
DANS NOS PAGES...

- > SÉNIORS : INSCRIVEZ-VOUS AU REPAS DES SÉNIORS | page 06
- > CULTURE : NE MANQUEZ PAS L'ORCHESTRE DE PICARDIE | page 13
- > COMMUNICATION : TÉLÉCHARGEZ IMAGINA, L'APPLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE | page 15

BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

RÉOUVERTURE BRICOMARCHÉ PERONNE

Nous avons fini nos travaux. Ensemble, commençons les vôtres.



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h - 12h / 14h - 19h • Le samedi 8h - 19h en continu

5 rue de Lisbonne, 80200 PERONNE

03 22 84 58 58



Rendez-vous en magasin ou sur bricomarche.com

Pascale BECU

Matériel médical

Location - Vente - Livraison à domicile



31 av Mac Orlan
PÉRONNE

☎ 03 22 84 36 66

pharmacie.becu@wanadoo.fr

Le Rocher

Bar à thèmes

80200 PÉRONNE

07 88 94 58 22

Intermarché

CENTRE COMMERCIAL HYPER PERONNE

03-22-73-30-00

Avenue de l'Europe - B.P. 7147 - 80200 Péronne

Lundi au samedi de 8h30 à 20h00

Dimanche de 9h à 12h45



E.Leclerc

Péronne



E.Leclerc
DRIVE



Location

E.Leclerc

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 19h30

du vendredi au samedi
de 8h30 à 20h

le dimanche de 9h à 12h30

Du lundi au samedi
de 08h00 à 19h30

Du lundi au samedi
de 09h00 à 19h00

28, avenue des Australiens - 80200 Péronne - **03 22 73 36 00**

SOMMAIRE

- 3 Édito
- 4 & 5 Actualités
- 6 Séniors & Social
- 7 Bien-être
- 8 Environnement & Civisme
- 9 Travaux & Sécurité
- 11 Vie économique & Formations
- 12 & 13 Culture
- 14 Agenda
- 15 Communication
- 16 & 17 Éducation & Jeunesse
- 18 & 19 Rétrospective
- 21 Un peu d'histoire
- 22 Tribunes politiques

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE PÉRONNE

Directeur de la publication :
Gautier MAES

Adjoint à la communication :
Wilfried BELMANT

Chargés de communication :
Mathilde DUBOIS & Sylvain HAGARD

Crédit photo de couverture :
Anne-Lise CARTIERRE
Compte instagram @ptiterable

Mairie de Péronne :
Site internet : www.ville-peronne.fr
Email : communication@ville-peronne.fr
Téléphone : 03.22.73.31.17

Retrouvez-nous sur :



Chères Péronnaises, chers Péronnais,

Nous avons à peine eu le temps de cligner des yeux que le mois de mars est déjà là. Les bourgeons sont partout, les jours durent plus longtemps, le fond de l'air commence à se radoucir : l'hiver nous aura bientôt quitté. À Péronne, l'arrivée du printemps sera célébrée avec gourmandise grâce à un long week-end qui regroupera le Printemps du Terroir et la Braderie de Printemps. Dès le samedi 18 mars, de nombreux producteurs et artisans locaux seront rassemblés à l'Espace Mac Orlan afin de mettre en valeur les savoir-faire et les produits de notre terroir. En famille ou entre amis, venez flâner entre les stands, déguster les plats réalisés par les élèves de la section hôtelière du Sacré-Cœur et profiter des animations du salon.

Pour compléter cette ode au printemps, une braderie et une brocante seront organisées le dimanche 19 mars dans le centre-ville. En parallèle, nous travaillons à la réouverture des lieux de loisirs de la commune qui vont pouvoir reprendre vie après la fermeture hivernale. Encore un peu de patience, il ne reste plus que quelques jours à attendre avant la réouverture du parc de jeux du CAM, du mini-golf et de l'accrobranche. Le retour des beaux jours favorise aussi les moments de rencontre, d'échange, de partage et de convivialité. Durant tout le mois de mai, avec mon équipe municipale, nous allons venir à votre rencontre dans les quartiers dans le cadre des cafés-citoyens. Une question, un point à aborder ? Nous serons à votre écoute pour améliorer votre vie quotidienne. Le calendrier de ces réunions est consultable sur la page Actualités de ce numéro de Péronne le Mag. Avant l'arrivée de l'été, nous allons avoir la chance de partager de beaux moments festifs avec notamment la deuxième édition du Carnaval de la ville qui aura lieu le dimanche 14 mai.

Bien évidemment, avec l'arrivée des beaux jours, je compte sur le civisme de chacun pour maintenir un environnement et un cadre de vie privilégié dans notre commune. Afin d'assurer le bien-vivre ensemble dans la ville, veillez à bien respecter les différentes réglementations concernant les nuisances sonores et les feux sauvages.

Il y a quelques semaines, nous avons également fait installer 15 distributeurs de sacs pour les déjections canines sur l'ensemble du territoire de Péronne. Véritable fléau qui nuit à l'image de notre ville, les déjections canines sur la voie publique sont inacceptables en matière d'hygiène et de salubrité publique. Je rappelle par ailleurs que les indécents s'exposent à une amende de 68€ en cas de non-respect de la réglementation.

Enfin, il y a quelques semaines nous avons lancé notre toute nouvelle application mobile « IMAGINA ». Destinée tant aux visiteurs qu'aux habitants, cette application se veut intuitive, interactive et évolutive. Elle vous permet d'accéder en un clic à l'agenda des manifestations, à l'actualité de la ville, aux démarches en ligne, au plan interactif, à la culture, aux loisirs, aux informations sur le transport et le stationnement... L'application est disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store. Pour l'installer, il vous suffit de la télécharger, de rechercher « Ville de Péronne » sur IMAGINA et de vous abonner pour ne rien manquer de l'actualité à Péronne.

Cette application est notamment dotée d'un module de signalement qui permet aux utilisateurs de signaler rapidement et simplement un dysfonctionnement ou une incivilité au sein de notre commune. Grâce à ce système collaboratif, nous espérons améliorer encore plus la qualité de vie à Péronne en offrant un cadre de vie favorisé à l'ensemble des habitants.

Avec les membres de mon équipe, nous continuons à intervenir sur les questions de sécurité, d'environnement, de travaux, de santé et d'économie. Prenez soin de vous et de vos proches.

Gautier MAES, Maire de Péronne





UNE MARCHÉ BLANCHE EN HOMMAGE À JULIE

En juillet 2021, Julie Formaux - jeune Péronnaise de 20 ans - a perdu la vie lors d'un rodéo urbain près d'Amiens. Un hommage lui a été rendu le samedi 11 février à Péronne. Plus de 200 personnes ont accompagné la famille et les proches de Julie lors de la marche blanche qui est partie de la Sous-Préfecture et qui a rejoint l'esplanade de l'Espace Mac Orlan où un coeur a été illuminé avec des bougies.

À la suite de la marche blanche, Dominique Duriez a donné la première représentation de son nouveau spectacle « Madeleine et Maurice, vieux confinés » à l'Espace Mac Orlan. L'association Péronne en Fête a reversé l'ensemble des bénéfices de la soirée, **soit**

près de 3500€, à l'association Les Étoiles de la Route, représentée par Séverine qui s'occupe de la section 59/62 et qui a elle-même perdu son fils Dorian lors d'un rodéo urbain. Cette association aide et accompagne les familles des victimes des rodéos urbains.

Merci à tous pour cette belle mobilisation.

Contactez l'association :
06.12.10.38.45
severine@lesetoilesdelaroute.fr



PERMANENCE DES ARCHITECTES DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Saviez-vous que la réalisation de travaux sur un bien qui se situe en périmètre des bâtiments de France n'est possible qu'avec l'accord d'un Architecte des Bâtiments de France (ABF) ?

Caroline DOLACINSKI, architecte des

bâtiments de France & Caroline GAILLET-VINCENT, technicienne des services culturels et des bâtiments de France, ont tenu une permanence à la mairie de Péronne **le jeudi 02 mars 2023**.

Lors de cette journée, elles ont échangé avec les administrés sur leurs projets ou avant-projets avant le dépôt des dossiers auprès du service urbanisme pour instruction.

D'autres permanences seront potentiellement organisées en fonction des demandes. N'hésitez pas à contacter le service urbanisme au 03 22 73 31 25 ou à l'adresse service.urbanisme@ville-peronne.fr

Pour rappel, trois bâtiments sont actuellement classés Monuments Historiques à Péronne et sont concernés par le périmètre des bâtiments de France : l'église Saint Jean-Baptiste, le château & la Porte de Bretagne.



UN NOUVEAU SERVICE DÉDIÉ À LA GÉNÉALOGIE

Depuis une loi de 2008, la communication des actes de plus de 75 ans est possible à tout requérant. À ce titre, depuis le 19 janvier 2023, la Ville de Péronne a mis en place un service de généalogie. Nos agents seront présents pour vous accompagner dans vos démarches le jeudi après-midi et le samedi matin, sur rendez-vous.

Vos recherches seront réalisables uniquement sur les registres de la commune de Péronne :

* Pour les particuliers :

Vous aurez la possibilité de consulter les registres de plus de 75 ans concernant les actes de naissance, de mariage et de décès dès l'année de leur clôture. Les tables annuelles et décennales sont, quant à elles, consultables dès leur établissement et les actes de naissance et de mariage peuvent également être consultés 25 ans après le décès des intéressés.

* Pour les professionnels :

En application de l'article 36 de la loi n°2006-728 du 23 juin 2006 portant réforme des successions et des libéralités ou des dispositions de la loi n°2014-617 du 13 juin 2014 relatives aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence vous aurez, sous réserve que vous soyez porteur d'un mandat ou d'une demande émanant d'un notaire, d'un organisme d'assurance ou de toute autre personne ayant un intérêt direct et légitime, la possibilité d'obtenir une copie intégrale des actes de l'état-civil délivrée par l'administration des archives.

Renseignements :
a.vauchelle@ville-peronne.fr
Je prends rendez-vous en scannant le QR CODE :





MON QUARTIER, PARLONS-EN ENSEMBLE

Du 02 mai au 30 mai 2023, les élus viennent à votre rencontre dans les quartiers dans le cadre des cafés-citoyens. Une question, un point à aborder ? Ils sont à votre écoute pour améliorer la vie dans les quartiers !

Retrouvez le calendrier des réunions :

- * Mardi 2 mai de 18h30 à 20h00 Hôtel de ville – Salle Altena pour le Centre-ville
- * Mardi 9 mai de 18h30 à 20h00 Centre social pour les quartiers du Mont Saint-Quentin & Vieux Mont Saint-Quentin
- * Mardi 16 mai 18h30 à 20h00 Espace Patrick Dupond pour les quartiers de Halles - Sainte Radegonde – Quinconce
- * Mardi 23 mai 18h30 à 20h00 Salle Jean Moulin pour le quartier de la Chapelette
- * Mardi 30 mai 18h30 à 20h00 Hôtel de ville – Salle Altena pour le Faubourg de Bretagne



L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis le 15 septembre 2020, la Communauté de Communes de la Haute Somme et la Communauté de Communes Terre de Picardie, en partenariat avec l'ANAH, ont mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Revitalisation Rurale (OPAH-RR).

Ce dispositif vise à inciter les propriétaires privés à réaliser des travaux grâce à des aides financières et à un accompagnement gratuit sur les plans administratifs, techniques et financiers. Les trois priorités du dispositif sont : la valorisation des projets d'économie d'énergie, la lutte contre l'habitat insalubre et dégradé, la réduction des logements vacants dans l'ancien.

Cet accompagnement gratuit est destiné aux propriétaires occupants sous conditions de ressources et aux propriétaires qui louent ou qui souhaitent mettre en location un logement (sous réserve de s'engager à louer leur logement à des locataires aux ressources modestes et à pratiquer des loyers abordables).

Renseignements sur coeurhautesomme.fr > territoire, équipements > Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

BIENVENUE À PÉRONNE

Le 07 janvier dernier, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal ont accueilli les nouveaux Péronnais ! Les nouveaux arrivants dans notre commune sont repartis avec un sac contenant toutes les informations pratiques et touristiques concernant Péronne et ses alentours. Ils sont désormais parés pour découvrir les richesses de notre territoire ! Vous êtes arrivé à Péronne depuis plus d'un an et vous n'avez pas reçu votre invitation à l'accueil des nouveaux Péronnais ? Vous êtes nouvellement arrivé dans notre commune et vous souhaitez prendre part à ce moment convivial ?



N'hésitez pas à communiquer vos coordonnées à Michel Drevelle, conseiller délégué à la démocratie participative et aux associations à l'adresse m.drevelle@villeperonne.fr

ZOOM SUR ... LE LOGEMENT

LES DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX

La Ville de Péronne est guichet enregistreur pour les demandes de logements sociaux. Concrètement, cette habilitation permet aux agents municipaux d'enregistrer directement les demandes en mairie, sans intermédiaire, et de disposer d'une base de données partagée sur l'ensemble du territoire de la Somme. Un agent vous accueille pour vous accompagner dans vos démarches du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour plus d'informations concernant l'accès à un logement social, rendez-vous sur www.ville-peronne.fr > Municipalité > Démarches administratives > Guide des démarches > Particuliers > Logement > Accéder à un logement social.

RECENSEMENT DES BAILLEURS PRIVÉS

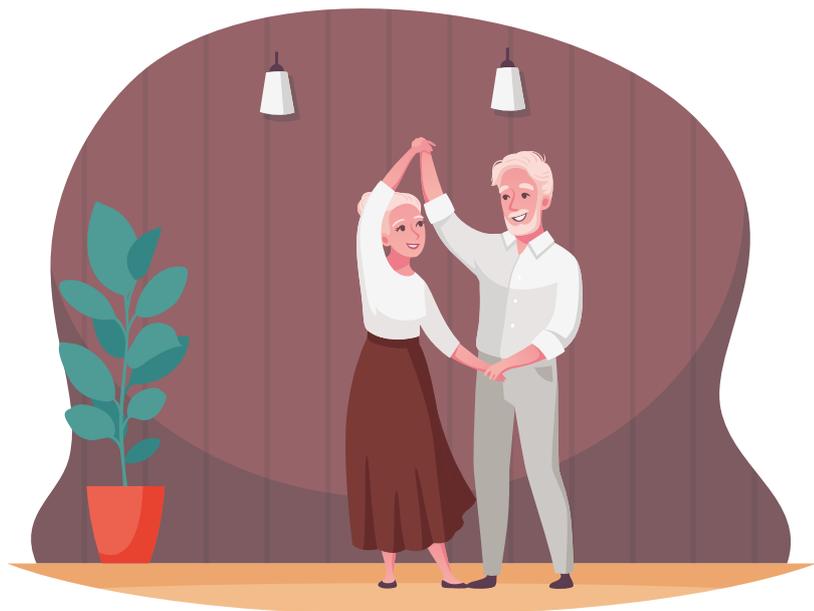
En parallèle, la ville compte plus de 580 logements vacants dont certains le sont depuis de nombreuses années. Leur état s'est dégradé, le nombre d'habitants en centre-ville n'a cessé de baisser avec son lot de conséquences néfastes aux commerces, aux écoles et à l'image qu'offre la ville en termes de bien-vivre et d'attractivité. La demande de logements locatifs est pourtant bien présente, les visites en mairie en témoignent. Nous nous adressons donc via ce bulletin municipal, aux propriétaires de biens immobiliers, vacants ou occupés. Si votre logement répond d'ores et déjà aux critères d'habitabilité pour être mis en location, nous nous proposons de faciliter la mise en relation entre bailleurs privés et demandeurs. C'est donc dans l'objectif de faciliter les recherches des demandeurs et de réduire les délais de mise en location qu'un recensement a été initié. Les propriétaires de biens immobiliers, libres ou non, sont invités à renseigner le formulaire disponible sur

notre site internet ville-peronne.fr > Santé & Social > Logement > Recensement des bailleurs privés.

Vos coordonnées ainsi que l'adresse et la typologie du logement ne seront communiqués aux candidats qu'avec votre accord et ce recensement fera l'objet d'une mise à jour continue, sur simple demande de votre part.

Nous espérons pouvoir compter sur la responsabilité de chacun afin de créer le cercle vertueux qui conduira sur le chemin de la revitalisation de cette ville qui nous accueille et que nous aimons tant.





En fin d'année, les familles résidant sur la commune de Péronne ont eu la possibilité de s'inscrire auprès du CCAS pour bénéficier d'un colis de Noël et/ou d'un cadeau pour les enfants âgés de 12 ans et moins. Chaque dossier a été étudié par la commission du CCAS. 43 familles ont pu bénéficier du colis (47 enfants).

Les colis étaient composés de produits alimentaires uniquement. L'objectif était de proposer un repas de fête aux familles. Les enfants, de 0 à 6 ans, ont reçu un jouet ; les 6 à 8 ans, un bon pour une demi-journée découverte au centre équestre de Péronne, et les plus grands ont reçu un pass pour l'accrobranche et une entrée à la piscine (offerte par la CCHS).

Cette distribution s'est déroulée à la maison de quartier de Mont Saint Quentin le mercredi 21 décembre 2022, en présence du Père Noël et des élus volontaires. Une collation était proposée par monsieur le Maire et les élus, pour accueillir les participants. Des ateliers ludiques étaient proposés aux familles, gérés par le centre social, qui ont profité de ce temps de jeux. La distribution s'est déroulée dans une ambiance festive. Certaines familles ont pu découvrir le centre social et les activités possibles.

REPAS DES SENIORS

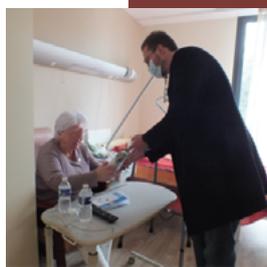
Le traditionnel repas des Séniors, placé sous le patronage de la Municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu à l'Ascension soit le : **JEUDI 18 MAI 2023 À 12H00 – Ouverture des portes à 11h30**. Ce déjeuner aura pour cadre l'Espace Mac Orlan de Péronne. Le repas est offert gracieusement aux Péronnaises et Péronnais de toutes conditions, âgés de 65 ans révolus à la date du repas.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions s'effectueront au CCAS 1er étage de la Mairie, **dès le 1er mars 2023**, du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, **jusqu'au vendredi 5 mai inclus**, délai de rigueur pour une bonne préparation de cette journée de fête du 3ème Age.

POUR LES NOUVEAUX INSCRITS :

L'inscription se fera sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



RETOUR SUR... LA DISTRIBUTION DU COLIS DE FIN D'ANNÉE AUX AINÉS

Cette année, le traditionnel spectacle de fin d'année a enfin pu avoir lieu le mercredi 21 décembre dernier pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Les personnes le souhaitant ont pu assister à la représentation de la compagnie CRAZY PROD avec leur spectacle « LES ANNEES FOLLES ». 1h10 de spectacle qui a ravi les 500 personnes présentes avant la distribution du colis.

Nous avons été heureux d'avoir vos retours positifs tant sur le spectacle que sur le contenu des colis remplis de douceurs. Cela apporte à tous un peu de gaieté et de partage après cette période très particulière !

En tout 1041 colis ont été distribués dont 145 livrés à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. Nous les remercions pour l'accueil qu'ils nous ont réservé. Concernant

nos aînés en EHPAD (MERMOZ – QUINCONCE – CAUDRON et ORPEA), 75 colis ont été distribués par Monsieur le Maire et Madame Ménager, adjointe aux affaires sociales.

ESPACE SANTÉ PÉRONNE



Que vous soyez à la recherche d'une remise en forme ou d'une préparation physique spécifique, Régis GAUTIER est à vos côtés afin que vous puissiez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de qualité à chaque séance.

Titulaire d'un B.E.E.S HA.CU.M.E.S.E (Brevet d'État d'Éducateur Sportif Haltérophilie, Culturisme, Musculation Éducative, Sportive et d'Entretien), d'un D.E.J.E.P.S (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et

du Sport) perfectionnement sportif et d'un diplôme fédéral du 3ème degré d'entraîneur de force athlétique, Régis souhaite mettre ses connaissances ainsi que ses 25 années d'expérience en qualité d'éducateur sportif et compétiteur de niveau national et international à votre profit, afin de vous garantir le résultat escompté.

Plusieurs créneaux horaires sont à votre disposition, du lundi au dimanche de 8h00 à 20h30 pour une durée d'1h30.

Pour de plus amples informations, Régis se fera une joie de vous accueillir au sein du studio et de vous faire bénéficier lors de votre premier passage d'une séance d'essai offerte.

CONTACT

07.86.41.91.74

regis.gautier038@orange.fr

**Facebook : Espace Santé Péronne
Force Athlétique Péronne**

CONNAISSEZ-VOUS LA SYLVOTHÉRAPIE ?

Éric MARCOS est coach, hypnopraticien et hypnocoach spécialisé en hypnose, EFT et PNL. En février dernier, il a installé son cabinet au 10 rue de la Madeleine. À cette occasion, les élus sont allés le saluer.

Éric pratique également le coaching nature ou la « sylvothérapie ».

Il nous explique en quoi cela consiste :

« la sylvothérapie, le Bain de forêt, consiste

en une immersion sensible et profonde dans l'atmosphère de la forêt. Imaginez une balade hors des sentiers battus, durant laquelle différentes invitations vous incitent au centrage, à l'expérience sensorielle, à la détente. Le silence et l'éveil de tous nos sens (toucher, ouïe, vue, goût, odorat) sont progressivement stimulés afin d'initier une connexion authentique et nourrissante avec les éléments qui nous entourent. Le coaching

nature est un temps d'écoute profonde de soi, d'intériorité, un moment privilégié pour prendre du recul et percevoir sous une autre perspective les situations et questionnements qui nous habitent. »

CONTACT

06.83.92.20.05

<http://eric-marcos-hypnocoach-de-lhetre.e-monsite.com/>





RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION POUR LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Afin de permettre une cohabitation paisible, un arrêté préfectoral du 20 juin 2005 réglemente les créneaux horaires durant lesquels tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres outils bruyants peuvent entrer en action. Cette réglementation s'applique également aux professionnels. L'article 11 de cet arrêté rappelle que l'utilisation de ces appareils est autorisée selon le calendrier suivant :

DU LUNDI AU VENDREDI

De 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h30

LES SAMEDIS

De 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 19h00

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

De 10h00 à 12h00

Afin de conserver la bonne entente et la convivialité qui règne dans notre ville, merci de bien vouloir respecter ces horaires pour éviter les nuisances sonores.

NIDS DE FRELONS : COMMENT RÉAGIR ?

L'abdomen rayé de jaune et de noir, d'une taille avoisinant les 2 à 3 centimètres : pas de doute, on parle bien des frelons. Pourtant plutôt pacifique, le frelon hérite d'une réputation péjorative, surtout depuis que son cousin asiatique a envahi le territoire, et par la même, fait de nombreux dégâts parmi la faune et la flore estivale. Comment réagir en cas de nid ? On vous répond !

* **Le nid de frelons est sur le domaine public :** dans ce cas, il faut le signaler aux services de la Police Municipale qui se chargeront de faire intervenir les pompiers pour neutraliser le nid.

* **Le nid de frelons est sur un terrain privé :** c'est au propriétaire d'intervenir et de prendre à sa charge la neutralisation du nid. Il peut se rapprocher de la Police Municipale qui peut lui communiquer la liste des professionnels pouvant intervenir.

Le saviez-vous ?

Une fois le nid neutralisé, il est laissé sur place. Cependant les insectes ne peuvent plus s'y installer puisque le nid contient de l'insecticide.



L'EXCÈS DE CIVISME EST BON POUR LA SANTÉ

Afin de lutter contre la prolifération des déjections canines sur la voie publique, 15 distributeurs de sacs ont été installés par nos services techniques. Ce nouvel équipement permet aux propriétaires de chiens de récupérer les déjections canines et de les déposer dans les poubelles prévues à cet effet sur le distributeur.

Ramasser les déjections de nos animaux est un geste de respect pour les habitants et pour les touristes qui visitent notre ville. Quoi de plus négatif pour l'image d'une commune arborant trois fleurs, comme celle de Péronne, de voir fleurir les déjections canines. Cela est inacceptable en matière d'hygiène et de salubrité publique. Ayons tous à l'idée que cela nuit à la qualité de vie et à l'attractivité de la ville. Quant aux indéclicats, ils s'exposent à **une amende de 68€.**

DES SORTIES NATURE À L'ÉTANG ROBÉCOURT

En partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France et les Pêcheurs Péronnais, la Ville de Péronne organise une après-midi « sortie nature » autour de l'étang Robécourt le mercredi 22 mars 2023. Après cette journée, les zones humides et le cycle de l'eau, le cas particulier des tourbières de la vallée de la Somme, la biodiversité des zones humides et la faune aquatique n'auront plus aucun secret pour vous !



Cette animation gratuite et ouverte à tous est soumise à la réservation auprès de l'Office de Tourisme de la Haute Somme (03.22.84.42.38)

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À Péronne, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est réalisée en suivant le calendrier établi par la Communauté de Communes de la Haute Somme. Les extensions de tri nous permettent aujourd'hui de valoriser la majeure partie de nos déchets et ainsi d'en réduire fortement le volume.

* À la Chapelette, la collecte des ordures ménagères est réalisée chaque mercredi et la collecte du tri sélectif chaque jeudi.

* Pour les autres quartiers de la ville, la collecte des ordures ménagères est réalisée chaque mardi et la collecte du tri sélectif chaque vendredi.

Nous attirons votre attention sur l'importance de sortir vos poubelles d'ordures ménagères et vos sacs de tri sélectif la veille de la collecte. Lors d'intempéries, il n'est pas rare de retrouver des déchets sur la voie publique. Ensemble, travaillons à la salubrité de notre ville et pensons aux agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour la maintenir propre.

OÙ RETIRER MES SACS DE TRI ?

* Au Pôle Technique Municipal - 3, avenue de l'Europe, 80200 Péronne

* À la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin - 5, rue Jules Ferry

* À la Maison de Quartier de la Chapelette - 11, rue de l'industrie

LES PETITS GESTES DE CHACUN PARTICIPENT AU CONFORT DE TOUS : J'APPLIQUE LE TRI SÉLECTIF DANS LES CIMETIÈRES !

Véritable enjeu environnemental, le tri sélectif est également mis en place dans les cimetières de Péronne. Pour vous guider, un affichage a été installé afin de rappeler les consignes de tri.

Ce petit geste simple permet de produire moins de déchets et de mieux gérer ceux qui restent. Nous appelons au savoir vivre de chacun pour l'application et le respect des consignes de tri.

UN, DEUX ... TRI !

LA COMMUNE MET À VOTRE DISPOSITION DES BACS POUR PERMETTRE LE TRI SÉLECTIF !

Les petits gestes de chacun participent au confort de tous.

Nous comptons sur votre participation !



LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX VIENDRA ALIMENTER LES MASSIFS DE LA VILLE !



CHANGEMENT DES POTEAUX D'INCENDIE

Nos agents du Pôle Technique ont procédé au remplacement de six poteaux d'incendie sur le territoire de Péronne :



- * Carrefour Quinconce / Avenue de la République
- * Rue G. Monod
- * Avenue Mac Orlan
- * Rue des Bléries
- * Rue des Bouchers
- * Rue des Bléries

Les anciens poteaux ont été remplacés puisqu'ils étaient vétustes et ne fournissaient plus un débit d'eau suffisant.

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



A la demande de la commune, GAZELEC entreprend actuellement des travaux de modernisation de l'éclairage public du quartier du Mont St Quentin. Concrètement il s'agit de remplacer 307 points lumineux vétustes et énergivores par des luminaires LED à haute performance à la suite d'une étude sur l'ensemble du quartier.

La technologie LED participe à l'amélioration de la qualité de l'éclairage, consomme moins, dure plus longtemps, ce qui crée moins de déchets car les ampoules à jeter sont moins nombreuses. L'investissement pour cette phase de travaux est de 166.383€ HT et bénéficie d'une aide du Conseil Départemental de la Somme de 50.000€. L'économie d'énergie attendue est de 70% et permettra de réduire les émissions de CO2 de 11 tonnes par an.

La modernisation de l'éclairage public a débuté par le quartier du Mont Saint-Quentin et sera progressivement étendue à toute la commune



LES ANIMAUX INTERDITS AUX ABORDS DES ÉCOLES

Le Maire étant le garant de la sécurité publique au sein de sa commune, il appartient ainsi à l'autorité municipale de prendre, dans l'intérêt de la sécurité et de la santé publique, toute mesure relative à la circulation des animaux

domestiques, et notamment les chiens et chats, et d'en interdire leur divagation.

Un arrêté municipal de salubrité publique en date du 11 février 2005 prévoit dans son article 5 un chapitre sur les animaux et notamment l'interdiction de la présence de chiens ou chats, même tenus en laisse, sur les trottoirs face aux établissements scolaires à savoir :

- * Groupe scolaire Béranger
- * Groupe scolaire du Mont Saint-Quentin
- * Groupe scolaire de la Chapelette
- * Groupe scolaire du Sacré-Cœur
- * Collège Béranger
- * Cité scolaire Pierre Mendès France
- * Lycée Agricole
- * Lycée Professionnel du Sacré-Cœur
- * Institut Médicoéducatif

Cette interdiction s'applique également aux abords des abris de bus scolaires installés sur le territoire de la Commune.

Bien évidemment cet arrêté municipal ne s'applique pas aux chiens d'assistance (chiens guide d'aveugles...). L'arrêté municipal est consultable à l'accueil de la Mairie mais également à Police Municipale.



Nuits d'Artistes
et Samuel Ducros Productions
présentent

un
Piano
& ma
Voix



AMAURY VASSILLI



ART PLAYER PROD



VENDREDI
21 AVR.
2023 20H

PÉRONNE

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

NUITS D'ARTISTES : 03 22 47 29 00 & NUITSDARTISTES.COM

VILLE DE PÉRONNE : 03 22 73 31 16 & SPECTACLES@VILLE-PERONNE.FR

ET POINTS DE VENTE HABITUELS :

FNAC - AUCHAN - GÉANT - CARREFOUR - INTERMARCHÉ - E. LECLERC

LE FISAC : 20 ENTREPRISES EN ONT DÉJÀ BÉNÉFICIÉ

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), mis en place par l'Etat et les Communautés de Communes Terre de Picardie et Haute Somme, permet aux artisans, commerçants et entreprises de services éligibles, de bénéficier de subventions.

Cette aide à l'investissement, d'un montant de 30% à 40% du montant HT investi, participe ainsi à la modernisation et au développement de l'activité sur le territoire.

Plus de 152 000 €, cofinancés à parts égales par l'Etat et les Communautés de Communes concernées, **ont déjà été alloués!** Nouvelle vitrine, signalétique relookée, ligne



Exemple de travaux d'investissement réalisés grâce au dispositif FISAC.

de vente plus moderne, achat d'un camion de tournée, rénovation globale d'un commerce, achat d'équipements professionnels sont autant de projets qui ont pu être financés par ce dispositif.

Vous êtes commerçant, artisan ou entreprise de services et vous avez un projet d'investissement ?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service gestionnaire du PETR Cœur des Hauts de France au contact suivant : m.bresous@coeurdeshautsdefrance.fr ou au 03.22.84.78.85

Attention, ce dispositif prend fin le 30 juin 2023 !

Contrat d'Engagement Jeune

Pourquoi ?
Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie

C'est quoi ?
Des points réguliers avec un conseiller
Des activités dans la semaine
Des stages en entreprises...

Comment ça se passe ?
Parlez-en à ton ou ta conseiller(e)

Pour qui ?
Tu as entre 16 et 25 ans ?
Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap ?
Ni en emploi, ni en formation

Combien ?
Jusqu'à 520 € / mois

Et où ?
Dans ta Mission Locale !
03 22 84 73 60
#jeune1solution

MEEF SANTERRE HAUTE SOMME
8 RUE DE LA MADELEINE - 80200 PERONNE
03.22.84.73.60



Site de PERONNE

TU AS ENTRE 16 & 25 ANS ?

Tu es à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

Tu as besoin d'informations, de conseils ?

Un conseiller te reçoit
8 rue de la Madeleine
du Lundi au Vendredi
8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H

Appele le 03 22 84 73 60 pour prendre RDV !

MEEF Santerre Haute Somme: 8 rue de la Madeleine: 80200 PERONNE

03.22.84.73.60 contact@meef-shs.fr www.meef-shs.fr

LE LYCÉE AGRICOLE & LE CENTRE DE FORMATION DE LA HAUTE SOMME VOUS OUVRENT LEURS PORTES

Le Lycée Agricole & Centre de Formation de la Haute vous invitent aux Portes Ouvertes le samedi 13 mai, de 9h00 à 13h00.

Venez découvrir les différentes formations proposées par l'établissement !

La veille au soir, dès 18h00, c'est l'Internat qui vous ouvre ses portes dans le cadre de la « Nuit de l'Internat ».

Profitez de cette soirée pour échanger avec des apprenants internes et profitez des animations.

Lycée Agricole & Centre de Formation de la Haute-Somme

Portes Ouvertes

Services à la personne, Cheval, Agriculture, Insertion

Samedi 11 mars 2023 & Samedi 13 mai 2023
9H00 - 13H00
À PÉRONNE

10 rue du Quinconce 80200 PERONNE
WWW.HAUTE-SOMME.FR

Lycée Agricole & Centre de Formation de la Haute-Somme

Nuit de l'Internat

DÈS 18H00 VENDREDI 12 MAI 2023

▲ Présentation & visite
▲ Rencontres avec des apprenants internes
▲ Animations

Contact LPA: 03.22.84.73.20
Contact CFPPA: 03.22.84.01.77

WWW.HAUTE-SOMME.FR

CULTURE



CÉLÉBRER L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS AVEC LE SALON « PRINTEMPS DU TERROIR » !

Le rendez-vous est donné aux fins gourmets le samedi 18 et le dimanche 19 mars à l'Espace Mac Orlan pour la nouvelle édition du Printemps du Terroir, le salon dédié à la gastronomie, à l'artisanat et aux produits du terroir !

Lors de ce week-end, arpentez les allées du salon pour découvrir les stands des artisans et producteurs locaux. Venez également déguster des recettes inédites préparées en direct sur notre podium de démonstrations culinaires par les élèves de la section hôtelière du Sacré-Cœur de

Péronne. Ces démonstrations culinaires seront retransmises en direct sur notre chaîne YouTube.

Balades à poney par le Centre Équestre de la Haute-Somme, présence de la Ferme Pédagogique de la Bécorne, maquillages pour les enfants, structure gonflable... De nombreuses animations sont prévues durant tout le week-end !

Retrouvez le détail du programme et la liste des stands en scannant le QR code



INFORMATIONS PRATIQUES :

Espace Mac Orlan
Entrée gratuite

| **Renseignements au 03.22.73.31.16**

Samedi 18 mars de 09h00 à 18h00
Dimanche 19 mars de 10h00 à 18h00



THE BIG BAND FAIT SON CINÉMA

L'orchestre de jazz The Big Band, groupe local, vous donne rendez-vous le dimanche 26 mars à 15h00, à l'Espace Mac Orlan pour un concert dédié aux musiques de films. Sauriez-vous reconnaître les grands classiques cinématographiques ?

Entrée à 5€ · Gratuit pour les moins de 12 ans
Réservations sur ville-peronne.fr > saison culturelle

| **Renseignements : 03.22.73.31.16**
spectacles@ville-peronne.fr



L'ORCHESTRE DE PICARDIE EN REPRÉSENTATION À PÉRONNE

L'Orchestre de Picardie est un acteur culturel incontournable de sa région depuis presque 40 ans. Orchestre national en région Hauts-de-France, son projet artistique et culturel est animé par la volonté d'aller à la rencontre de tous les publics. Ne disposant pas de sa propre salle, l'Orchestre de Picardie est itinérant et se produit à travers toute la région et au-delà, permettant de sensibiliser, transmettre

et diffuser un patrimoine symphonique. Ses musiciens poseront leurs instruments à l'Espace Mac Orlan le jeudi 13 avril, à 20h30, pour « La Musique d'Orphée ».

PROGRAMME DU CONCERT

Christoph Willibald Gluck - Orphée et Eurydice - ouverture
Ludwig van Beethoven - Concerto pour piano n°4
Wolfgang Amadeus Mozart - Symphonie n°40

DISTRIBUTION DU CONCERT

Victor Jacob - direction
Nicolas Royez - piano

Modeste par ses dimensions et même son contenu musical, l'énergique Ouverture d'Orphée et Eurydice, le chef-d'œuvre de Gluck (1774), n'en possède pas moins cette indiscutable « odeur des planches » toujours réjouissante en début de concert. D'autant qu'avec Beethoven, on ne quittera pas tout à fait le fameux mythe. En effet, l'évocation d'Orphée réussissant à charmer les Furies a souvent été avancée comme « scénario poétique » de l'extraordinaire mouvement

lent (Andante con moto) du Concerto pour piano n°4... Datée de juillet 1788, la Symphonie n°40 en sol mineur était vénérée des musiciens romantiques, et notamment de Schumann qui en parlait comme « une œuvre dont chaque note est de l'or pur, chaque partie, un trésor ». Cette partition, illustre entre toutes, et incontestablement la plus « romantique » de Mozart, n'est pas sans évoquer une certaine thématique donjuanesque. Le climat à la fois hédoniste et tourmenté qui la traverse s'y conjugue en effet avec une sorte de mélancolie corrosive, pouvant aller jusqu'à certains accès de morbidité dans le Finale. Ce qui n'épuise pas, il s'en faut, la grandeur et l'immense richesse de cette symphonie, ainsi que le démontrent la sublime méditation de l'Andante en mi bémol ou la rayonnante polyphonie du Menuet.

Entrée à 15€ ·

| **Réservations sur ville-peronne.fr**
> saison culturelle
Renseignements : 03.22.73.31.16
spectacles@ville-peronne.fr



Avril

CULTURE

programme traverse le temps et les genres musicaux.

Les musiciens de l'Orchestre de Cuivres d'Amiens veulent sortir des sentiers battus pour offrir à leur public des concerts éclectiques et de qualité.

Ils joueront à l'Espace Mac Orlan le samedi 15 avril, lors d'une représentation gratuite.

À cette occasion, l'Orchestre de Cuivres d'Amiens sera accompagné par le Brass Band Anglia Brass qui est un ensemble composé de musiciens de diverses formations musicales de l'Est de l'Angleterre. Anglia Brass, composé de musiciens de 13 brass bands, revient après une première tournée en France en 2018.

Entrée gratuite

Renseignements : 03.22.73.31.16
spectacles@ville-peronne.fr

UNE RENCONTRE MUSICALE FRANCO-BRITANNIQUE

Créé en 1989, l'Orchestre de Cuivres d'Amiens rassemble la famille des instruments de cuivres et percussions. Cet orchestre a désormais acquis une renommée qui s'étend de jour en jour. Son



AMAURY VASSILI
LA TOURNÉE ACOUSTIQUE
un Piano & Voix
PÉRONNE
21 AVRIL 23
EGLISE ST JEAN BAPTISTE / 20h00
Ouverture des portes 19h
TARIF 35€
Réservations au
03.22.73.31.16
Renseignements : spectacles@ville-peronne.fr

Avril AMAURY VASSILI, LA TOURNÉE ACOUSTIQUE

Le vendredi 21 avril 2023, Amaury Vassili installera son piano au cœur de l'église Saint Jean-Baptiste pour un concert d'exception.

Le ténor, dans sa formule piano voix, vous entraîne dans un spectacle inédit à ne pas manquer !

À l'occasion de ses 10 ans de carrière, ce véritable performer aux capacités vocales exceptionnelles, entame une tournée anniversaire durant laquelle il interprétera ses plus grandes chansons classiques pop et s'appropriera les plus grands tubes des artistes populaires lors d'un spectacle best of.

Entrée à 35€ · Réservations sur ville-peronne.fr > saison culturelle

Renseignements : 03.22.73.31.16
spectacles@ville-peronne.fr



Mai

PÉRONNE PREND DES AIRS DE RIO !

Bonne humeur, musique et danse : la Ville de Péronne va prendre des airs de Rio le dimanche 14 mai 2023 avec la deuxième édition du carnaval de la ville !

Au programme, déambulations des associations péronnaises et de nombreuses animations musicales et dansantes.

Le départ du cortège se fera à 15h00 de la rue Jean Jaurès. Nous vous invitons à vous déguiser

pour vous joindre à nous ! L'accès à l'ensemble des festivités est gratuit. Le parcours emprunté par les chars et les troupes sera communiqué prochainement sur ville-peronne.fr !

Renseignements : 03.22.73.31.11
spectacles@ville-peronne.fr



AGENDA

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Ce calendrier est donné à titre indicatif et soumis à d'éventuelles modifications

MARS 2023

IMMERSION DANS LE QUOTIDIEN DES GALLO-ROMAINS

Jusqu'au 24 mars

· Musée municipal Alfred Danicourt ·
Entrée libre
Renseignements au 03.22.73.31.09

PRINTEMPS DU TERROIR

Samedi 18 et dimanche 19 mars

· Espace Mac Orlan ·
Entrée gratuite
Renseignements au 03.22.73.31.16

BRADERIE DE PRINTEMPS

Dimanche 19 mars

· Centre-Ville ·
Renseignements au 03.22.73.31.22

SORTIES NATURE | CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE

Mercredi 22 mars

· Maison de la pêche et de la nature ·
Inscription auprès de l'Office de Tourisme Haute-Somme

CANI CROSS | LIONS CLUB

Dimanche 26 mars

· Parc du CAM ·
Inscription sur la Fédération des Sports et Loisirs Canins

MARCHE DE PRINTEMPS | LES MARCHEURS PÉRONNAIS

Dimanche 26 mars

· Espace Patrick Dupond ·
Renseignements au 03.22.88.22.08 ou à lesmarcheursperonnais@orange.fr

THE BIG BAND FAIT SON CINÉMA

Dimanche 26 mars

· Espace Mac Orlan ·
Entrée à 5€
Réservation en ligne sur ville-peronne.fr
Renseignements au 03.22.73.31.16



AVRIL 2023

DON DE SANG

Lundi 03 avril de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

· Espace Patrick Dupond ·
Prendre rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr/

REDERIE | SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET JARDINS OUVRIERS

Lundi 10 avril de 7h00 à 18h00

· Quartier du Mont Saint-Quentin ·
Renseignements et réservations au 03.22.84.91.21 ou 06.51.49.79.15
bob80200@hotmail.fr

L'ORCHESTRE DE PICARDIE · LA MUSIQUE D'ORPHÉE

Jeudi 13 avril à 20h30

· Espace Mac Orlan ·
Entrée à 15€
Réservation en ligne sur ville-peronne.fr
Renseignements au 03.22.73.31.16

L'ORCHESTRE DE CUIVRES D'AMIENS & LE BRASS BAND ANGLIA BRASS

Samedi 15 avril à 20h30

· Espace Mac Orlan ·
Entrée libre
Renseignements au 03.22.73.31.16

AMAURY VASSILI · LA TOURNÉE ACOUSTIQUE

Vendredi 21 avril à 20h00

· Eglise Saint Jean-Baptiste ·
Entrée à 35€
Réservation en ligne sur ville-peronne.fr
Renseignements au 03.22.73.31.16

L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE ET SON BESTIAIRE MÉDIÉVAL | PETR

Samedi 22 avril à 14h00

· Église Saint Jean-Baptiste ·
Entrée 3€
Inscription au 03.64.76.11.03 ou à pah@coeurdeshautsdefrance.fr
Inscription de dernières minutes auprès de l'Office de Tourisme ou au 03.22.84.42.38

TOURNOI DES ÉCUREUILS DE PÉRONNE

Samedi 22 et dimanche 23 avril

· Gymnase Béranger & Gymnase Saint-Denis ·
Renseignements au 06.89.11.69.22 ou à patrickdive@orange.fr

SOIRÉE ANNÉES 80 | PÉRONNE EN FÊTE

Samedi 22 avril à 19h00

· Espace Mac Orlan ·
Entrée à 30€
Renseignements et inscription sur la page Facebook de Péronne en Fête

JOURNÉE MONDIALE DU TAI CHI CHUAN & DU QI GONG

Samedi 29 avril de 10h00 à 12h00

· Gymnase du SIVOS ·
Découverte gratuite du Tai Chi Chuan & du Qi Gong
Renseignements à : taichichuanqigongperonne@gmail.com

MAI 2023

BRADERIE DES PÊCHEURS PÉRONNAIS

Lundi 08 mai

Renseignements auprès des Pêcheurs Péronnais

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE

Samedi 13 mai à 20h30

· Espace Mac Orlan ·
Entrée libre
Renseignements à ohvp80200@gmail.com

CARNAVAL DE LA VILLE DE PÉRONNE

Dimanche 14 mai à 14h00

· Départ de la rue Jean Jaurès ·
Renseignements au 03.22.73.31.11

FÊTE DU VÉLO | LES CYCLOS RANDONNEURS PÉRONNAIS

Samedi 20 mai à 09h00

· Espace Patrick Dupond ·
Inscription gratuite pour des parcours de 20 et 40 km
Renseignements à jackycaron80@free.fr

TOURNOI DU TÉMÉRAIRE BRIDGE CLUB

Lundi 29 mai à 14h00

· Espace Patrick Dupond ·
Renseignements au 06.11.63.63.63

JUIN 2023

REDERIE BROCANTE | LES PÊCHEURS PÉRONNAIS

Dimanche 04 juin

· Boulevard des Anglais ·
Renseignements auprès des Pêcheurs Péronnais

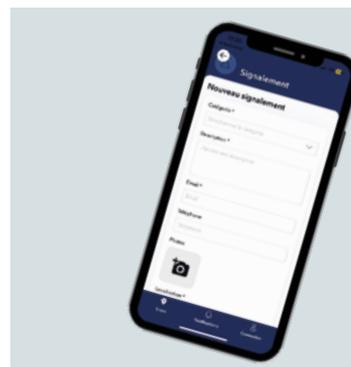
RANDONNÉE DE LA HAUTE SOMME | LES CYCLOS RANDONNEURS PÉRONNAIS

Dimanche 25 juin à 07h30

· Espace Patrick Dupond ·
Inscription sur place
- Entrée 3€ pour les licenciés FFCT
- Entrée 5€ pour les non-licenciés
Renseignements à jackycaron80@free.fr



POUR NE RIEN MANQUER DE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE,
TÉLÉCHARGEZ IMAGINA, L'APPLICATION OFFICIELLE DE LA VILLE DE PÉRONNE



IMAGINA, L'APPLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE

Le 15 janvier dernier, la Ville de Péronne a lancé son **application mobile officielle « IMAGINA »**.

Destinée tant aux visiteurs qu'aux habitants, cette application se veut intuitive, interactive et évolutive.

Elle vous permet d'accéder en un clic à l'agenda des manifestations, à l'actualité de la ville, aux démarches en ligne, au plan interactif, à la culture, aux loisirs, aux informations sur le transport et le stationnement... Via la fonctionnalité « Annuaire », vous pourrez retrouver le listing des professionnels de la santé, des associations ainsi que des professionnels qui se sont recensés auprès du

service communication de la ville. IMAGINA vous invite également à (re)découvrir le patrimoine et les sites remarquables de la commune grâce aux parcours du patrimoine. Via un système de balises Bluetooth installées sur les bâtiments, votre smartphone se déclenchera à l'approche de ces lieux pour vous en révéler tous les secrets : de quoi alimenter vos prochaines sorties avec le retour des beaux jours !

L'application est disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store. Pour l'installer, il vous suffit de la télécharger, de rechercher « Ville de Péronne » sur IMAGINA et de vous abonner à pour ne rien manquer de l'actualité à Péronne !

FOCUS SUR LE MODULE SIGNALEMENT

L'application mobile IMAGINA propose un moyen rapide et efficace pour signaler les

dysfonctionnements ou les incivilités avec le **module SIGNALEMENT**.

Depuis votre téléphone, et en quelques secondes, vous pouvez renseigner une description, des photos et la localisation du dysfonctionnement/de la problématique rencontré(e).

Votre signalement est alors automatiquement transmis aux services concernés qui se chargent ensuite d'intervenir. Une fois votre signalement pris en compte, un mail vous est adressé afin de vous permettre de suivre l'évolution de son traitement (relevé, en cours, traité...).

Grâce à ce système collaboratif, nous espérons améliorer encore plus la qualité de vie au sein de notre commune en offrant un cadre de vie favorisé à l'ensemble des habitants.



QUE FAIRE DE SES DÉCHETS INFORMATIQUES ?

Même si les moyens informatiques nous facilitent la vie, ils constituent l'un des principaux polluants de l'environnement. En effet, l'avancée technologique est si rapide qu'un ordinateur dernier cri peut très rapidement devenir obsolète. Soucieuse de cette problématique, la Ville de Péronne met en place différentes solutions pour recycler au mieux ses déchets informatiques :

✳ **Pour le matériel informatique qui fonctionne encore :**

Le Pôle Technique de la Ville de Péronne se charge de récupérer le matériel en meilleur état afin de constituer un stock de pièces détachées qui sera utilisé lors de pannes sur d'autres appareils informatiques. Certains ordinateurs sont également conservés afin d'être mis à disposition pour des interventions de remplacement temporaire dans les établissements scolaires de la commune.

✳ **Pour le matériel informatique qui ne fonctionne plus :**

Pour le matériel à déclasser, la Ville de Péronne fait appel à l'association SYNAPSE, basée à Amiens, qui collecte, réhabilite et/ou recycle le matériel informatique usagé. Pour assurer la protection des données, nos informaticiens se chargent de démonter les disques durs et de les détruire.

En tant que particulier, comment puis-je recycler mes déchets informatiques ?

Concernant les appareils informatiques encore **fonctionnels**, vous pouvez choisir de les revendre ou d'en faire don à une association. Dans les deux cas, et afin de protéger vos données personnelles, pensez à réinitialiser vos appareils, c'est-à-dire à effacer toutes les données stockées. Si votre ordinateur, ou un de vos matériels informatiques, **ne fonctionne plus**, il est déconseillé de les mettre à la poubelle. Les appareils fonctionnent avec une batterie qui doit obligatoirement faire l'objet de recyclage. Vous pouvez donc déposer vos appareils dans les deux déchetteries de Péronne, gérées par la Communauté de Commune de la Haute-Somme, puisqu'elles récupèrent les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Comment réduire l'impact environnemental du digital ?

En France, presque la moitié de la population active travaille dans des bureaux. Le développement du numérique en vue d'aller toujours plus loin dans la dématérialisation a de très nombreux

avantages : cela permet de limiter la consommation de papier, facilite le télétravail et la rapidité des échanges. Cependant, de l'autre côté du miroir, les émissions de CO2 liées au numérique sont aussi nocives pour la planète. Smartphone, tablettes, ordinateurs... la consommation d'électricité liée aux technologies de l'information et de la communication représente 12% de la consommation électrique française. Au quotidien, je peux adopter des gestes simples pour réduire mon impact environnemental lié à mon utilisation du digital.

REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU DIGITAL



Consacrez quelques minutes par jour au tri manuel de votre boîte de réception



Supprimez de façon systématique les mails traités qui ne nécessitent pas un archivage



Limitez la qualité des photos envoyées si ce n'est pas l'objet principal du mail

Limitez le nombre de destinataires au strict nécessaire



Utilisez une application qui se chargera du nettoyage

EASY RECYCLAGE



MIEUX COMPRENDRE MON ADO AVEC LE CENTRE SOCIAL

Le passage à l'adolescence n'est pas toujours simple à gérer, aussi bien pour les parents que pour les enfants.

Afin de vous aider à mieux vivre ce moment, et à mieux comprendre votre adolescent, le Centre social de la Ville de Péronne organise un groupe de parole à destination des parents d'ados le vendredi 24 mars 2023, de 18h00 à 19h30.

Posez vos questions au préalable à l'adresse s.brouet@ville-peronne.fr et une réponse vous sera apportée par une professionnelle lors du groupe de parole.

Renseignements au 03.22.84.75.10

LE RELAIS PETITE ENFANCE ET LE DROIT À LA FORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES



l'accueil individuel dans leur parcours de formation.

Par l'intermédiaire du RPE, 20 assistantes maternelles ont bénéficié de la formation « SST-Sauveteur Secouriste du Travail » en fin d'année 2022.

Cette formation est reconduite en 2023 avec une session en Mars et une seconde en Novembre-Décembre.

Le RPE facilite l'accès à la formation continue des assistantes maternelles et le cas échéant des gardes d'enfants à domicile. Il constitue des groupes en

Dans le cadre de leur activité professionnelle, les assistantes maternelles bénéficient d'un droit à la formation et ont accès à 58 heures de formation par an prises en charge à 100% et rémunérées par IPERIA (Plateforme nationale de professionnalisation)

Le Relais Petite Enfance de Péronne soutient, accompagne et oriente les professionnelles de

vue de réaliser des inscriptions collectives aux formations. Après un recueil des besoins réalisé en 2022, le service va enrichir les départs en formation en relation avec des thématiques plus larges.

Ainsi, en plus de la formation SST, trois autres formations seront proposées en 2023 :

* «Parler un mot - un signe - Niveau 1»
- sur 3 samedis

- o Le samedi 21 Janvier 2023
- o Le samedi 4 Février 2023
- o Le samedi 4 Mars 2023

* «Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien»
- sur 2 samedis

- o Le samedi 18 Mars 2023
- o Le samedi 1er Avril 2023

* «Approches pédagogiques plurielles: penser ses pratiques autrement»
- sur 2 samedis

- o Le samedi 13 Mai 2023
- o Le samedi 3 Juin 2023

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, n'hésitez pas à contacter Séverine Fareneau, Puéricultrice, Responsable du RPE de Péronne, au 03.22.84.75.10.



UNE NOUVELLE PLATEFORME D'INSCRIPTION EN LIGNE POUR LE CENTRE SOCIAL

Le Centre social a mis en place une plateforme en ligne afin de vous permettre de vous inscrire aux activités que nous proposons et notamment, inscrire votre (vos) enfant(s) aux Accueils de Loisirs, vous inscrire aux activités du Secteur Famille...

Mais aussi, consulter vos données personnelles, vos factures, nous transmettre des documents, nous contacter...

VOUS ÊTES UN NOUVEL ADHÉRENT ?

La première inscription se fera directement dans nos locaux. Nous vous invitons à prendre rendez-vous au 03.22.84.75.10.

Accédez à la plateforme en ligne de l'Espace Famille en scannant ce QR code



PARENT'AISE EN FAMILLE

La prochaine édition de « Parent'aise en famille » aura lieu le samedi 25 mars 2023, de 09h00 à 17h00, à la Maison de Quartier de Mont Saint-Quentin.

À l'occasion de ce temps fort dédié à la parentalité, de nombreuses animations gratuites sont proposées : art thérapie, sophrologie, réflexologie bébé, massage bébé, parcours de motricité, escape family, jeux en famille, activités manuelles, cuisine, espace d'échange pour les parents d'adolescents sur l'intimité...

Vous aurez également la possibilité de rencontrer des professionnels.

Animations gratuites et ouvertes à tous

Renseignements au 03.22.84.75.10

RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL



du plan d'action. Chaque étape doit être partagée avec les habitants, les partenaires, les élus.

A l'issue de ce parcours, la Caisse d'Allocations Familiales valide la démarche en attribuant un agrément pour les 4 ans à venir, ce qui permet d'obtenir le financement des actions.

Vous avez la possibilité de participer et donner votre avis en répondant au questionnaire en scannant le QR suivant ;



Le projet social est la clé de voûte et le document de référence des Centres sociaux ou des Espaces de vie sociale. Etabli en fonction des problématiques sociales, repérées dans le cadre d'un diagnostic de territoire, et des ressources humaines et matérielles disponibles, il traduit concrètement les finalités et les missions de la structure dans un plan d'action.

Le nouveau projet social couvrira la période 2024-2027. Les avis des habitants (adhérents du Centre social ou usagers), des partenaires, des élus vont être recueillis via des échanges et des questionnaires à compléter. La démarche de renouvellement comprend plusieurs étapes: l'évaluation du projet en cours, l'élaboration d'un diagnostic de territoire partagé, la construction des axes du nouveau projet et

en venant directement dans les deux maisons de quartier, ou encore en participant aux ateliers et manifestations organisées. Nous sommes à votre écoute !

RETROSPECTIVE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



THÉÂTRE MUSICAL STATIONS



VISITE DU RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS
AU LYCEE PIERRE MENDÈS FRANCE



INAUGURATION DU CONCEPT LA BOUTIQUE À L'ESSAI



REMISE DES DIPLÔMES AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



RÉCEPTION AVEC LES ANNONCEURS DE LA VILLE

Animation sur le village de Noël



Démonstration de Gothiques d'Amiens



SPECTACLE DE NOËL DANS LES ÉCOLES



DISTRIBUTION DES CHOCOLATS DE NOËL



MARCHÉ DE NOËL MERMOZ



CONCERT DE LA COMPAGNIE ENTR'TROUVÈRES



PRESTATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
SUR LE VILLAGE DE NOËL



Cérémonie des vœux du maire aux forces vives



Cérémonie des vœux du maire pour les employés municipaux

ORCHESTRE DE PICARDIE

SAISON
2022 - 2023



Orchestre national en région Hauts-de-France

PÉRONNE

| JEUDI 13 AVRIL 2023 | 20H30 |
| ESPACE MAC ORLAN |

| INFORMATIONS : 03 22 73 31 16 / spectacles@ville-peronne.fr
RÉSERVATIONS : www.ville-peronne.fr
tout public : 15 euros / - 16 ans : 5 € / gratuit pour les moins de 6 ans |

LA MUSIQUE D'ORPHÉE

GLUCK

BEETHOVEN

MOZART

DIRECTION
**Victor
JACOB**

PIANO
**Nicolas
ROYEZ**

« RENCONTRE AVEC L'ORCHESTRE » AU COLLÈGE BÉRANGER À PÉRONNE
DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DE L'ORCHESTRE DE PICARDIE

WWW.ORCHESTREDEPICARDIE.FR

DIRECTION MUSICALE JOHANNA MALANGRÉ



LA VIE QUOTIDIENNE DES GALLO-ROMAINS EXPLIQUÉE AU MUSÉE

Depuis le 20 décembre dernier, le musée municipal Alfred Danicourt – située au deuxième étage de l'hôtel de ville – accueille l'exposition temporaire gratuite « Immersion dans le quotidien des gallo-romains ». Les nombreux visiteurs ont pu découvrir certaines facettes du quotidien des habitants de l'Antiquité comme s'ils y étaient grâce à une exposition qui fait appel aux sens. Ils ont été invités à manipuler des objets reconstitués, des textures ou encore à découvrir des parfums.

Il vous reste encore quelques jours pour devenir incollables sur les tissus et les vêtements de l'époque ; sur la fabrication de la farine et du pain ; sur la frappe de la monnaie ; sur l'hygiène des gallo-romains ; ou encore sur l'équipement du légionnaire et les combats.

En plus des nombreux ateliers organisés à destination du public scolaire et périscolaire, trois ateliers ont été proposés durant les vacances de février. Les plus téméraires ont pu devenir des légionnaires en herbe le temps d'une après-midi en découvrant les techniques de combats, l'armure et les armes du légionnaire. Un atelier dédié à l'alimentation

et un autre à l'hygiène ont également été proposés et ils ont rencontré un franc succès !

Ne manquez rien de l'actualité du musée municipal en vous abonnant à la page Facebook : Musée Municipal Alfred Danicourt



À DÉCOUVRIR AU MUSÉE !

Au Musée Danicourt, les petits objets ont tous une histoire différente à raconter !

Aujourd'hui, nous nous plongeons dans la collection **d'intailles** de la collection Alfred Danicourt, avec cette pierre gravée du Ve Siècle av JC, venant de Grèce !

Sur une très belle calcédoine bleue, nous avons là une figure féminine, certainement l'une des plus vieilles représentations connues d'une jeune fille grecque Pan !

A sa main gauche, elle porte, au doigt, une coupe. Elle est en train de jouer à un jeu d'adresse antique, qui consiste à réussir, en tenant une coupe à son doigt, à verser tout son



LE SON ET LUMIÈRE « CYGNES DES TEMPS » DE L'ASSOCIATION AVENUE MAC ORLAN DE PÉRONNE REVIENT

Les 30 juin, 1er et 2 juillet 2023 se jouera le son et lumière « Cygnes Des Temps ». Spectacle haut en couleurs et en féérie, écrit et dirigé par Dominique MARTENS, également l'auteur du « Souffle de la Terre » d'Ailly sur Noye ou encore « Les Misérables » de Montreuil Sur Mer, retrace l'histoire de la ville et de son agglomération à travers les différentes époques mouvementées qu'aient connues cette ville de Péronne.

Vous souhaitez rejoindre une équipe de bénévoles dynamique et nous faire profiter de vos talents ? Nous recherchons encore des bénévoles et figurants.

Contactez-nous par mail à cygnesdestemps80@gmail.com

contenu dans une coupe située au sol, sans en renverser.

Il s'agit du jeu de Kottabos, aujourd'hui oublié, mais très en vogue dans les banquets de l'époque.

Découvrez toutes les intailles et les trésors de la collection Danicourt au musée municipal !

LEXIQUE

Intaille : Pierre fine gravée en creux

Hôtel de ville, Place Louis Daudré,
Ouvert les mardi, mercredi et vendredi
(14h00 – 18h00) et le samedi matin
(9h00 – 12h00)
Entrée gratuite
Accès PMR

MAJORITÉ

Chères péronnaises, chers péronnais, chers amis,

Notre combat quotidien en tant qu'élus est de faire en sorte que Péronne soit toujours plus sûre et plus agréable à vivre. C'est pourquoi nous avons mis en place les différentes mesures suivantes.

L'installation des caméras de vidéoprotection est achevée. Il s'agit d'un investissement sans précédent qui va permettre de renforcer la sécurité de tous les péronnais. Désormais, les entrées de ville et de très nombreux points stratégiques sont couverts.

Souvent, vous contactez les élus afin de signaler des axes d'amélioration pour la ville

et nous vous en remercions. À présent, vous pouvez alerter directement les services de la ville grâce à la nouvelle application IMAGINA.

Parmi les signalements récurrents, il y a le problème des déjections canines. C'est la raison pour laquelle nous avons implanté de nombreuses poubelles avec sacs de collecte de déjections. Ce mobilier urbain mis en place, évite l'infraction à tous les propriétaires canins et par conséquent : la verbalisation (68€ pour les récalcitrants).

Une ville plus agréable, c'est aussi une ville où les règles de l'habitat sont respectées. C'est pourquoi nous menons une campagne intensive de lutte contre l'habitat indigne et nous engageons, dès que nous le pouvons, des

procédures lorsqu'il y a abandon manifeste d'une propriété. Il s'agit de procédures longues mais qui permettront pas à pas d'améliorer la vie de nombreux péronnais.

Vous pouvez compter sur vos élus et les agents de la ville pour travailler sans relâche à l'amélioration de votre sécurité et du cadre de vie de Péronne.

Les élus de la majorité.

LES GROUPES D'OPPOSITION

Chères Péronnaises, chers Péronnais,

Alors que les français ont du mal à boucler leur fin de mois, à Péronne la municipalité réalise des prodiges.

Lors de la cérémonie des vœux, le maire s'est en effet félicité de disposer de 2 M€ de trésorerie fin 2022 !

Cette manne provient-elle d'une gestion parfaite et rigoureuse de la ville ?

On peut rêver mais non, seulement du versement de 1,8M€ de notre régie Gazelec.

Et pour nous, pauvres usagers, qu'a fait notre régie pour faire baisser notre facture d'électricité ?

Elle nous a fait un chèque cadeau de 150€ HT. C'est bien et même très bien.

Mais pour tous ses clients mensualisés, ce chèque sera déduit de leur prochaine facture et donc en fin d'année 2023. Mieux vaut tard que jamais comme dit le proverbe.

En ce qui concerne les projets pour notre ville, il y a beaucoup d'annonces mais peu d'actes !

Médiathèque, déconstruction du moulin Damey, halle couverte dans l'ancien garage Renault, gare routière...Y a-t-il vraiment un pilote dans l'équipe de la majorité municipale ?

Ph. Varlet
D. Tricot
Th. Dheygers
Le 17 Février 2023

Dans un article du 13 février 2023, la presse locale titrait en première page : « Péronne : Bilan de santé toujours morose à l'hôpital ». Cette affirmation édulcore un peu le sentiment général au sein de l'hôpital mais a le mérite de poser cette question que nous relayons depuis des mois à son Président.

Monsieur Maës, Président du conseil de surveillance de l'établissement de santé péronnais, ne mesure pas la dégradation dans les services. Pour lui, tout va bien ! Et pourtant, ... Le laboratoire de l'hôpital a définitivement fermé ses portes en février 2022, la maternité a stoppé ses activités pendant deux semaines en fin d'année faute de personnel, le SMUR sort sans médecin urgentiste à son bord, sans parler du drame survenu fin janvier au sein des locaux de l'hôpital.

Monsieur le Maire est pourtant bien placé

pour connaître les très mauvaises conditions de travail au sein de l'hôpital puisque sa compagne y travaille.

Mais depuis juillet 2020, que fait Monsieur le Maire pour résoudre les problèmes de santé des Péronnais ? Il nous fait venir des brocanteurs et investit dans les feux d'artifice...

Si l'on devait tirer un feu d'artifice à chaque fois qu'un professionnel de santé quitte la commune, on pourrait en réaliser très régulièrement !

Ce n'est pas de brocanteurs et de feux d'artifice dont ont besoin les Péronnais mais d'arrivées rapides de médecins, de dentistes, de spécialistes.

La seule annonce faite d'une installation de cabinet médical était en mars 2022 quand

M. Maës était sur le point de se présenter Député. Depuis cette date, pas de nouvelles sur ce dossier malgré nos questions au conseil municipal.

Quand Monsieur le Maire va-t-il s'activer pour promouvoir sa ville auprès de professionnels de santé ? C'est possible de le faire puisqu'un nouveau dentiste va arriver à Roye prochainement, ville pourtant plus petite que Péronne.

La seule chose que sait faire M. Maës, c'est soutenir un Gouvernement qui veut que les salariés prennent leur retraite à 64 ans ! Il ne connaît décidément pas les conditions de travail des personnels de santé !

Les élus du groupe « Ensemble, redonnons un avenir à Péronne »

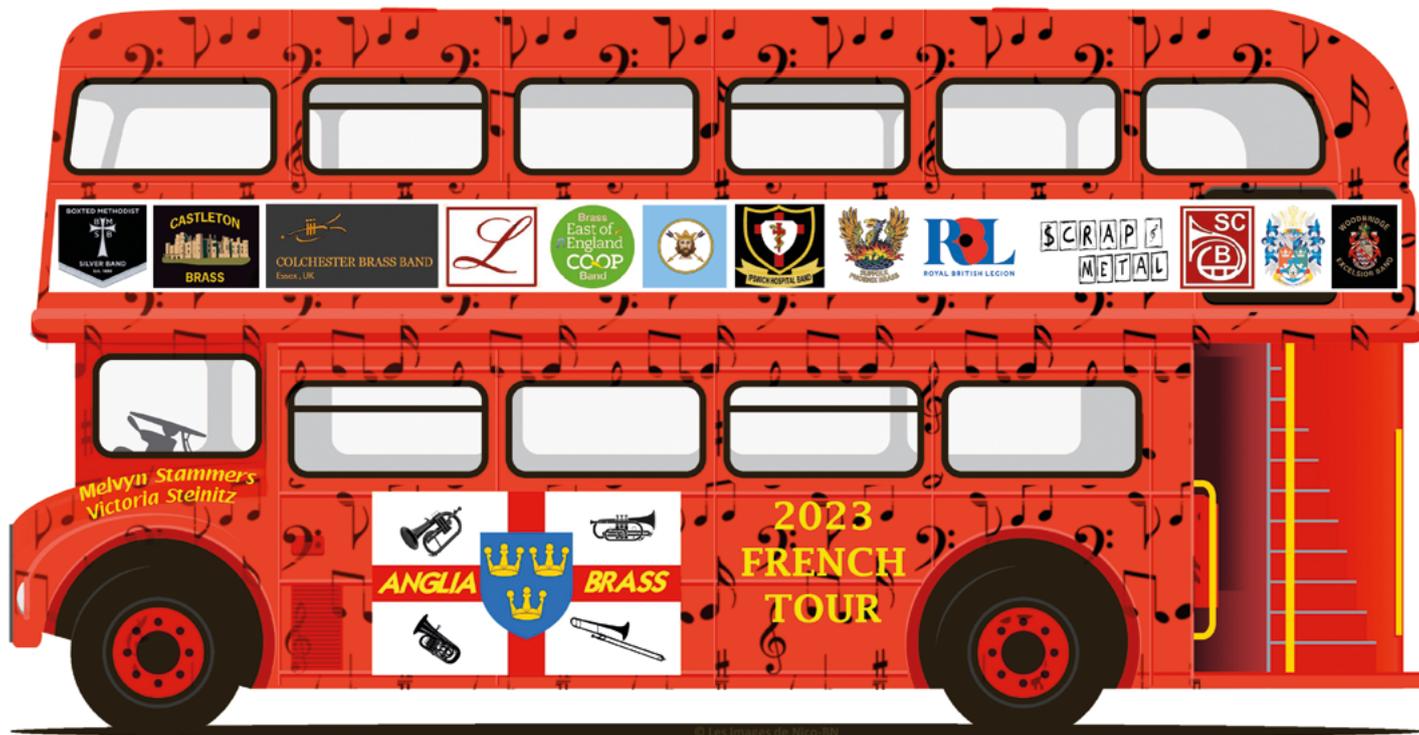
AUTOS B5
ACHÈTE TOUS TYPES DE VÉHICULES EN L'ÉTAT, ROULANTS OU NON,
TOUTES ANNÉES, TOUS KILOMÈTRES
PARTICULIERS / SOCIÉTÉS, AMBULANCES / TAXIS,
4X4 / CAMIONS, SCOOTERS / MOTOS...
PAIEMENT CASH
ENLÈVEMENT D'ÉPAVE GRATUIT
SE DÉPLACE RAPIDEMENT 7/7 JOURS
06 99 59 06 06

FRITERIE CIVIERO
FRITES ET HAMBURGERS MAISON
Rue Saint Sauveur
06 48 15 06 06
PÉRONNE





ANGLIA BRASS



*Un orchestre composé de musiciens
de treize Brass Bands Anglais,
en tournée dans les HAUTS-de-FRANCE*

*Direction :
Melvyn Stammers & Victoria Steinitz*

Samedi 15 avril 2023

PERONNE

**20h30 Espace Mac Orlan
avec l'Orchestre de Cuivres d'Amiens**



Norauto

4 rue de Rome - CC Intermarché - 80200 PÉRONNE

Tél. 03 22 84 16 43

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00

Netto
03 22 84 62 44

Du lundi au samedi
de 8H30 à 19H

4 rue de Madrid
80200 PÉRONNE



PERONNE
C.C. INTERMARCHÉ
Avenue de l'Europe
Tél. 03 22 85 48 92
Partenaire de la
complémentaire santé KALIXIA

ALAIN AFFLELOU



La Vie Claire
La bio clairement engagée

1 Rue d'Athènes à Péronne ☎ 03 22 86 30 06

Ouvert du mardi au samedi



AIDE À DOMICILE
DÉPENDANCE : APA et PCH
CONFORT : Aide ménagère

19 rue Saint Fursy
80200 PERONNE

03 23 81 33 14 - Site : www.domidom.fr - Organisme agréé APA - PCH - Agrément N° SAP 752221341



SAV ÉLECTROMÉNAGER • TV • HIFI
ANTENNE • PARABOLE • DÉCODEUR
Vente • Installation • Réglage • Dépannage



www.tsmsav.com

22 rue Georges Clémenceau • 80200 PÉRONNE
03 22 85 14 16 • tsmperonne@gmail.com



STYLISTE COLORISTE DEPUIS 15 ANS

COIFFURE MIXTE

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

☎ 03 22 83 03 65

SITUÉ SUR LA PLACE DE PÉRONNE
ENTRE LA BNP ET ATOL, RUE DU VERT MUGUET

CHD
Marque d'Expertise

ACCOMPAGNEMENT
DE L'ENTREPRISE
et du dirigeant

Conseils
Accompagnement
Paie & gestion sociale
Droit du travail
Comptabilité
Relations financières
Droit des sociétés

groupechd.fr
Facebook icon Twitter icon



Expertise comptable

CHD LANEQ AMIENS
2 rue du Capitaine Nemo
80440 Boves
Tél. 03 75 14 01 35

CHD LANEQ BEAUCHAMPS
2 rue de la Gare
80430 Beauchamps-le-Vieux
Tél. 03 22 48 17 46

CHD LANEQ BLANGY
20 avenue de la Gare
76340 Blangy-sur-Bresle
Tél. 02 76 50 02 13



Votre installateur
qualifié



CHAUFFAGE • CLIMATISATION

POSE & ENTRETIEN

POÊLE • INSERT • CHEMINÉE • CHAUDIÈRE • BOIS • GRANULÉ

TUBAGE + CRÉATION DE CONDUIT INOX

Bénéficiez des avantages fiscaux liés aux économies d'énergie



LES DÉCORATEURS DU Foyer

cheminées
Poujoulat



10 av des Australiens • PÉRONNE

Tél. 03 22 84 72 00



G2L CHAUFFAGE CLIMATISATION